

## INFO 487 FORT FLATTERS

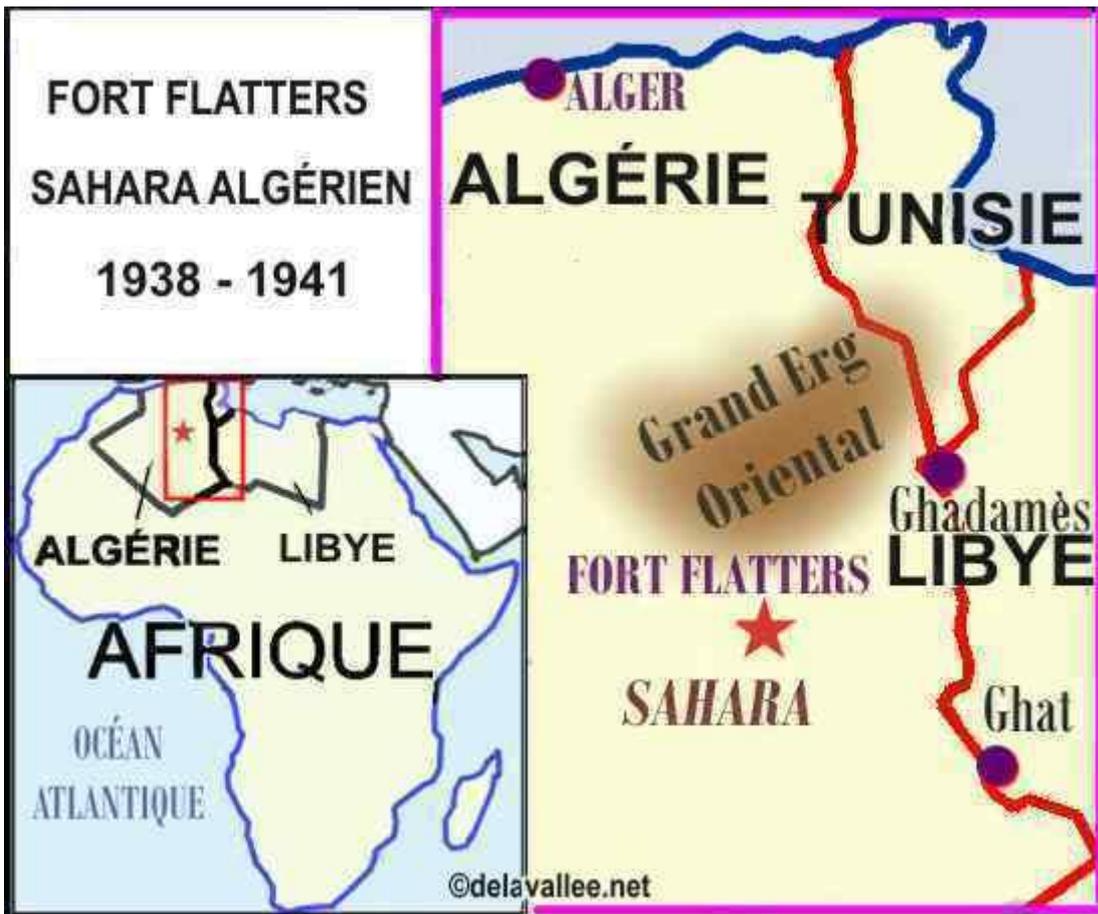
« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

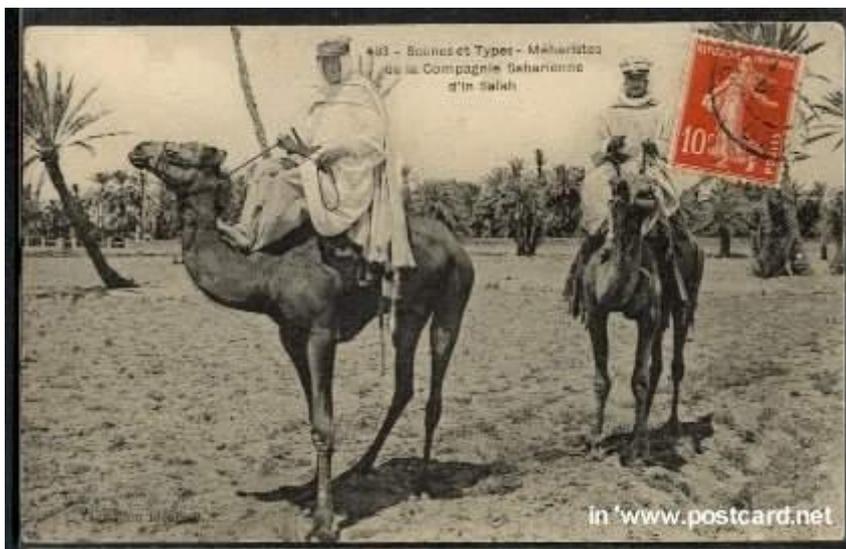
### 1/ FORT- FLATTERS devenu bordj OMAR DRISS à l'indépendance

Dans le Sud Algérien est situé à proximité de la palmeraie de TEMASSININE, au Sud du hamada de TINRHERT et au Nord de l'Erg ISSAOUANE. Cette localité isolée, culminant à 352 mètres, est distante à environ 700 km au Nord d'ILLIZI, chef-lieu de la région et à environ 500 km au Nord-ouest d'IN-AMENAS.

**FORT FLATTERS** est situé également à 370 km au Sud d'HASSI-MESSAOUD et à 700 km au Nord de TAMANRASSET. Climat désertique sec et chaud.



En 1894 furent constituées quelques unités spéciales adaptées au désert recrutées parmi les tribus sahariennes et circulant à méhari. Sous l'impulsion de LAPERRINE, elles furent réorganisées en 1902 sous le nom de "compagnies sahariennes".



Dans le désert du Sahara algérien, le Grand Erg Oriental s'étend jusqu'à la Tunisie voisine. En limite Sud, FORT FLATTERS, oasis située à plus de 1.000 km d'Alger est, de 1938 à 1941, le lieu de garnison de la Compagnie Saharienne du TINRHERT composée d'environ 300 méharistes.

Objectif: surveiller la frontière libyenne entre GHADAMES et GHAT



*Méharistes touareg menés par Laperrine rencontrant les Soudanais, 1905*

Lorsqu'on évoque les Compagnies Sahariennes, on pense aussitôt aux soldats méharistes et la première référence en la matière est la mauvaise expérience de BONAPARTE qui échoua dans sa tentative de mettre des militaires en selle sur des dromadaires, lors de sa campagne d'Egypte où, le 9 janvier 1799, il créa le premier "Régiment des dromadaires". Il faudra attendre près d'un siècle pour que d'autres tentatives soient osées avec des cavaliers, algériens cette fois-ci, les spahis, qui seront les véritables précurseurs en tant qu'unités méharistes opérationnelles. C'est la Loi du 29 décembre 1894 qui crée les premières troupes sahariennes sous forme d'un escadron de spahis méharistes et d'une compagnie de tirailleurs sahariens.

#### **Qui était Paul FLATTERS ?**

Paul-François-Xavier FLATTERS est né le 16 septembre 1832 à Paris.



Lieutenant-colonel FLATTERS

C'est le fils d'un sculpteur distingué, Jean-Jacques Flatters. Paul FLATTERS est orphelin quand il est admis en 1845 au lycée de Laval. Il y fait de brillantes études, lie de durables amitiés, et plus tard épouse M<sup>lle</sup> Legros, sœur de l'un de ses condisciples. Reçu cinquième à l'ESM de Saint-Cyr en 1851, il en sortit au même rang.

Le 1 octobre 1853, il partait aussitôt pour la guerre de Crimée, nommé lieutenant au 3<sup>ème</sup> régiment des Zouaves, décoré peu de temps après pour avoir fait prisonnier un capitaine et deux soldats russes.

Il rentra en Algérie avec son Régiment en 1856 et obtint peu de temps après d'entrer dans le personnel distingué des Officiers détachés aux Affaires Indigènes.

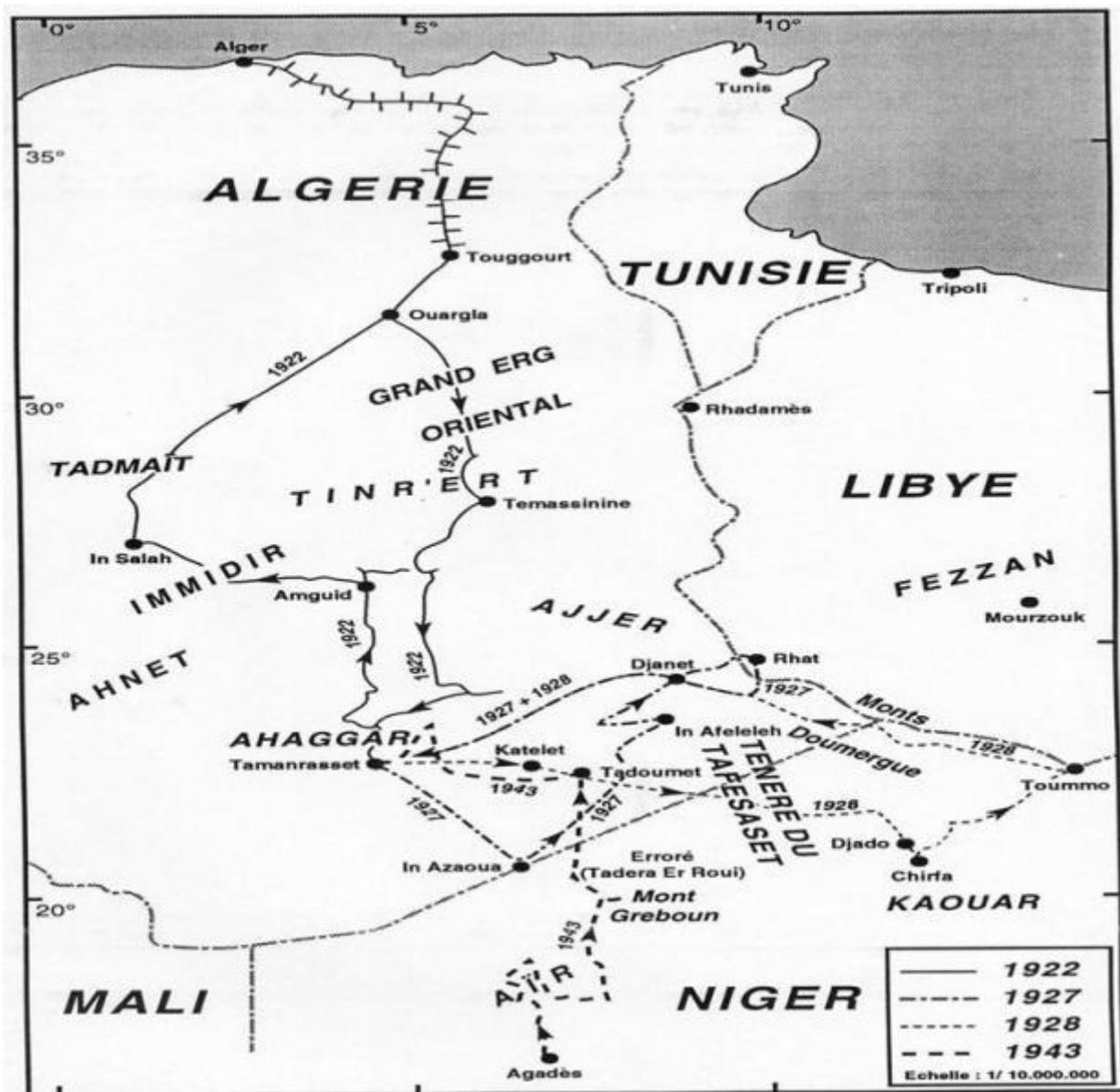
Capitaine le 8 septembre 1861, il fut chef de bataillon du 3<sup>ème</sup> Tirailleurs algériens le 22 juillet 1871, Officier de la Légion d'Honneur en 1875

Il fut choisi par le Général CHANZY comme le plus digne d'occuper le poste difficile de Commandant Supérieur de Laghouat, où il sut se faire remarquer et nouer parmi les tribus nomades du Sahara algérien, d'utiles relations.

Après avoir commandé à Bougie et à Laghouat, il revint lieutenant-colonel le 3 mai 1879 à Amiens. Il vient de rentrer en France lorsque le gouvernement l'appelle à faire partie de la commission supérieure qui étudiait les moyens de relier l'Algérie au Soudan français par une voie ferrée, le Transsaharien.

Le lieutenant-colonel FLATTERS, en raison de l'expérience qu'il aurait acquise en sa qualité d'administrateur du secteur de Laghouat, fut désigné comme chef d'une mission ayant pour objet de rechercher le parcours le plus favorable à l'établissement de la voie ferrée et d'en établir le relevé topographique.

En 1879, il demande la direction de l'expédition qui recherchera le tracé d'une ligne de chemin de fer à travers le Sahara.



### Le massacre de la mission Flatters

Sur l'initiative de Jules FERRY, les pionniers de la colonisation africaine songeaient à assurer la liaison entre l'Algérie et nos possessions du Sénégal et du Soudan. En 1878, un ingénieur avait même proposé une jonction par voie ferrée. Mais il fallait avant tout bien connaître les pistes du Sahara.

Il fallait assurer la liaison entre l'Algérie et les possessions françaises du Sénégal et du Soudan. Le colonel Paul FLATTERS fut chargé de reconnaître les pistes du Sahara.

Dans un premier temps, le lieutenant-colonel FLATTERS quitte l'Algérie à la tête d'une mission militaire en direction du Soudan et du Lac Tchad. La colonne avance péniblement, harcelée par les Touareg hostiles à la pénétration des Européens. Parvenu près du lac Menkhough, FLATTERS doit interrompre son exploration et rentrer en Algérie.

A nouveau, le 4 décembre 1880, il organise une seconde expédition. Celle-ci, forte de 90 hommes montés sur des méhara, quitte Ouargla en emportant de l'or, ainsi que des vivres et munitions pour 4 mois, que portent 149 chameaux. Ils s'acheminent vers le Sud par une route située à l'Ouest de la précédente.

Le 16 février 1881, la colonne, qui n'a pas rencontré de point d'eau depuis plusieurs jours, arrive près du Hoggar, au puits BIR-EL-GARAMA à 200 km environ au Nord d'ASIOU. Un guet-apens les y attendait. En effet avant même que l'expédition eût quitté Ouargla, les Touareg du Hoggar, les Ouled-Sidi-Cheikh et les Senoussya, avertis de son itinéraire, avaient comploté de la détruire dès qu'elle serait engagée dans l'intérieur. A cet effet, 600 hommes des trois tribus étaient venus s'embusquer près du puits. Les guides de la mission pactisaient avec eux

Sous les ordres de FLATTERS, un premier groupe s'approche du point d'eau. Des Touareg surgissent et les attaquent. FLATTERS est tué, avec presque tous ses hommes. Il est décapité et son corps brûlé. Le reste de la colonne reflue vers le Nord. Il n'y aura que 12 survivants.

29 Juin 1881 : Coup d'arrêt à la pénétration française au Sahara après le massacre, par les Touareg, de la mission Flatters.

C'est devenu un lieu commun d'assurer que la mission FLATTERS porta un coup décisif à l'œuvre de la pénétration française au Sahara et que l'exécution du Transsaharien s'en trouva reculée de vingt années.



Fort FLATTERS

**FORT FLATTERS**, anciennement **TEMASSININE** (chambres), est un bordj militaire auprès d'une oasis de quelques centaines de palmiers mélangés de figuiers qu'irriguent des puits artésiens appartenant à quelques familles Touareg IFORHAS. Le bordj bénéficie d'un panorama admirable et a été établi en bordure d'une hamada, à la limite des pays arabe et targui. C'est un point stratégique important.

#### **De l'aspect actuel de ce Fort**

La conquête saharienne, en dépit de son avancée progressive à partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, subit quelques revers dont le plus fameux fut celui de la mission Flatters en 1879-1880 qui marqua un coup d'arrêt dans la progression coloniale vers le sud pour deux décennies. Cette conquête fut caractérisée par une double logique militaire et scientifique à laquelle s'ajoutait une volonté de créer un axe structurant transsaharien par chemin de fer.

Commencé en 1903 sur une base de plan rectangulaire traditionnel de 23 m sur 26 m avec tourelles en diagonale, il ne cessa d'être agrandi, notamment en 1918 et fut constamment remanié donnant à cet établissement un plan de masse peu habituel au Sahara.

#### **LA QUESTION TOUAREG ET LE GÉNÉRAL LAPERRINE**

Dans le même temps que le général LYAUTEY instaurait la paix française dans les confins Algéro-marocains, le colonel LAPERRINE la faisait régner dans l'immense Sahara. La pénétration saharienne eut la même fortune que la pénétration

marocaine l'homme qu'il lui fallait ne lui fit pas défaut. De même que LYAUTEY avait adapté aux circonstances les doctrines de BUGEAUD, LAPERRINE accommoda les méthodes de LYAUTEY aux nécessités sahariennes. La mobilité, recommandable dans le Sud-Oranais, est plus indispensable encore dans le vrai Sahara et s'y entend d'une façon plus absolue. L'occupation des oasis sahariennes s'était faite avec un grand appareil militaire : la conquête du Sahara central fut obtenue par une poignée d'hommes. Au printemps de 1902, le lieutenant COTTENEST, envoyé à la poursuite d'un rezzou de Touareg qui avait dévalisé quelques indigènes du Tidikelt, fut attaqué à Tit par 300 Touareg, qu'il mit en fuite après leur avoir infligé de grosses pertes. Ces pertes avaient une singulière importance pour des guerriers dont le chiffre total ne dépassait pas 1 200 hommes et le combat du TIT eut un grand retentissement dans tout le Sahara. L'attitude à la fois bienveillante et ferme de LAPERRINE fit le reste et amena la soumission des Hoggar, qui étaient jusque-là le groupe réputé le plus hostile à notre domination. Le 20 janvier 1904, l'amenokal Moussa-ag-Amastane vint à In-Salah faire sa soumission, s'engageant à rendre les pistes du pays si sûres qu'un esclave portant de l'or sur sa tête pourrait traverser le Hoggar en toute tranquillité. Ainsi, la question touareg, ouverte depuis quarante ans et pour laquelle tour à tour DUVEUVERIER, POLIGNAC, FLATTERS, FOUREAU, et LAMY avaient préconisé les solutions les plus opposées, se trouvait, à la première tentative de LAPERRINE, conduite à son dénouement.

Dans le Sahara occidental, les Touareg AZDJER restèrent plus longtemps rebelles à notre influence et les résultats obtenus furent moins complets. Cependant la reconnaissance conduite à Djanet par le capitaine TOUCHARD et les campagnes d'approvisionnement de LAPERRINE réussirent, malgré les difficultés suscitées par les agents ottomans de RHAT, à nous ramener une grande partie des tribus, dont le territoire fut parcouru en tous sens par nos Sahariens, appuyés sur les postes de Fort FLATTERS et Fort POLIGNAC.

### Arriver à Flatters, depuis le Nord, en 1934.

Très simple. Il suffit de suivre le Guide.

— 101 —

#### D'OUARGLA à FLATTERS

Parcours terrestre	Kms	Parcours aérien
La piste est la même que celle d'Ouargla à Touggourt jusqu'au Km.		
La piste contourne les collines de Mekhadma, et devient légèrement accidentée. Les passages les plus sablonneux ont été bien aménagés par la construction de banquettes ; le profil de la piste est mouvementé, mais les descentes et montées des cuvettes et des vallées se font sans trop de difficultés. La piste est très sablonneuse à l'embranchement conduisant à Fort-Lallemand.	15	Cet itinéraire est entièrement balisé pour l'aviation (balises en tôle peintes en blanc, espacées d'environ 10 Kms.). Durant la presque totalité du parcours, jusqu'à Fort-Lallemand, la piste est légèrement accidentée.
FORT-LALLEMAND, bordj désaffecté (puits, gardien indigène ; ni vivres ni matériel de couchage). La piste est assez sablonneuse par endroits (fech-fech) puis s'améliore peu avant l'entrée du GASSI-TOUIL, couloir de reg cerné de deux hautes chaînes de dunes. Il est recommandé de suivre la piste automobile balisée par des tas de sable et de pierres, et non pas n'importe quelles traces de roue se dirigeant vers le Sud, de nombreux automobilistes s'étant momentanément égarés dans des couloirs adjacents. Embranchement, à droite, conduisant au puits d'Hassi Touareg (à 6 Kms.). La piste est généralement bonne, durant toute la traversée du Gassi-Touil, à part quelques passages assez lourds, surtout après la pluie.	171	A l'E., embranchement de la piste menant à Fort-Lallemand. Terrain de secours, marqué, à l'angle formé par les pistes allant de Fort-Lallemand à Ouargla et de Fort-Lallemand à Flatters. FORT-LALLEMAND, bordj militaire désaffecté, en pierres grises. La piste tranche nettement sur le sol environnant couvert de plaques de végétation.
	172	
	232	La piste entre maintenant dans le GASSI-TOUIL, couloir de reg, sens N.-S., que longent à l'E. et à l'W. de hautes chaînes de dunes ; ce couloir en lui-même ne constitue pas un point de repère infaillible, étant donné qu'à l'E. et à l'W. se déroulent plusieurs autres couloirs semblables. Il est donc recommandé de ne pas perdre de vue le balisage, la piste auto n'étant pas toujours très visible.
	286	Terrain de secours, marqué, d'HASSI-TOUAREG, à l'W. de la piste.

— 102 —

#### D'Ouargla à Flatters (Suite)

Parcours terrestre	Kms	Parcours aérien
De très curieux mirages et phénomènes de réverbération se produisent sur cet itinéraire. Au milieu du Gassi-Touil, embranchement, à gauche, conduisant au bordj désaffecté d'HASSI-TARTRAT (puits). La piste, à la sortie du Gassi-Touil, est assez sablonneuse et défoncée durant quelques kms. ; elle emprunte ensuite le lit de l'oued Igharghar et s'améliore. A partir du puits d'HASSI-TANEZROUFT (eau très magnésienne), la piste est très rocailleuse, jusqu'au lieu dit « Les 4 Chemins » où la piste est bonne, (à gauche piste vers Fort-Saint, tout droit vers Flatters et à droite piste vers Amguid). Au lieu dit « Les 4 Chemins » balise d'aviation aménagée en abri et intitulée « Hôtel des 4 Chemins » ; à quelques mètres, hutte de branchage avec un grand écriteau « Annexe de l'hôtel ».... La descente du plateau a été bien aménagée ; quelques virages à angle droit et un passage très étroit. La piste, au fond de la dépression, est assez sablonneuse ; elle est ensuite, par temps de pluie, très lourde. La piste laisse sur la droite la palmeraie et le village indigène, et atteint FORT-FLATTERS par une rampe bien aménagée. Pompe SHELL dans la cour du bordj.		
	345	Embranchement, à l'E., conduisant au bordj désaffecté d'Hassitartrat. Terrain de secours, marqué, de RHOUD-AMARA.
	460	Sortie du Gassi-Touil. La piste se déroule maintenant sur un reg, à certains endroits mamelonné et recouvert de légers bancs de sable.
	490	Puits d'HASSI-TANEZROUFT, entouré de végétation.
	542	Lieu dit « Les 4 Chemins », situé au bord du plateau : croisement des pistes d'Ouargla à Flatters et de Fort-Saint à Amguid.
	543	Descente très sinueuse de la piste. L'on aperçoit la palmeraie de Flatters à l'W. (village de maisons brunes) et au S. de hautes chaînes de dunes.
	556	FORT-FLATTERS, bordj militaire en pierres grises.

Vous avez bien vu, ci dessus, chez Shell 1934: Et pour l'hôtel des 4 Chemins au lieu dit "Les 4 Chemins", balise d'aviation aménagée en abri et intitulée "Hôtel des 4 Chemins"; à quelques mètres, hutte de branchage avec un grand écriteau "Annexe de l'hôtel"....

Et bien, cette balise, la voila, en position, aux 4 chemins!



Et voici l'Annexe

Aujourd'hui, c'est presque pareil, sauf qu'il faut prendre la route d'HASSI MESSAOUD, continuer, faire le plein, sur HASSI BEL GUEBBOUR, et suivre la route, au moins jusqu'à *Les 4 Chemins!*

#### **Emplacement des Forts du Sahara oriental**

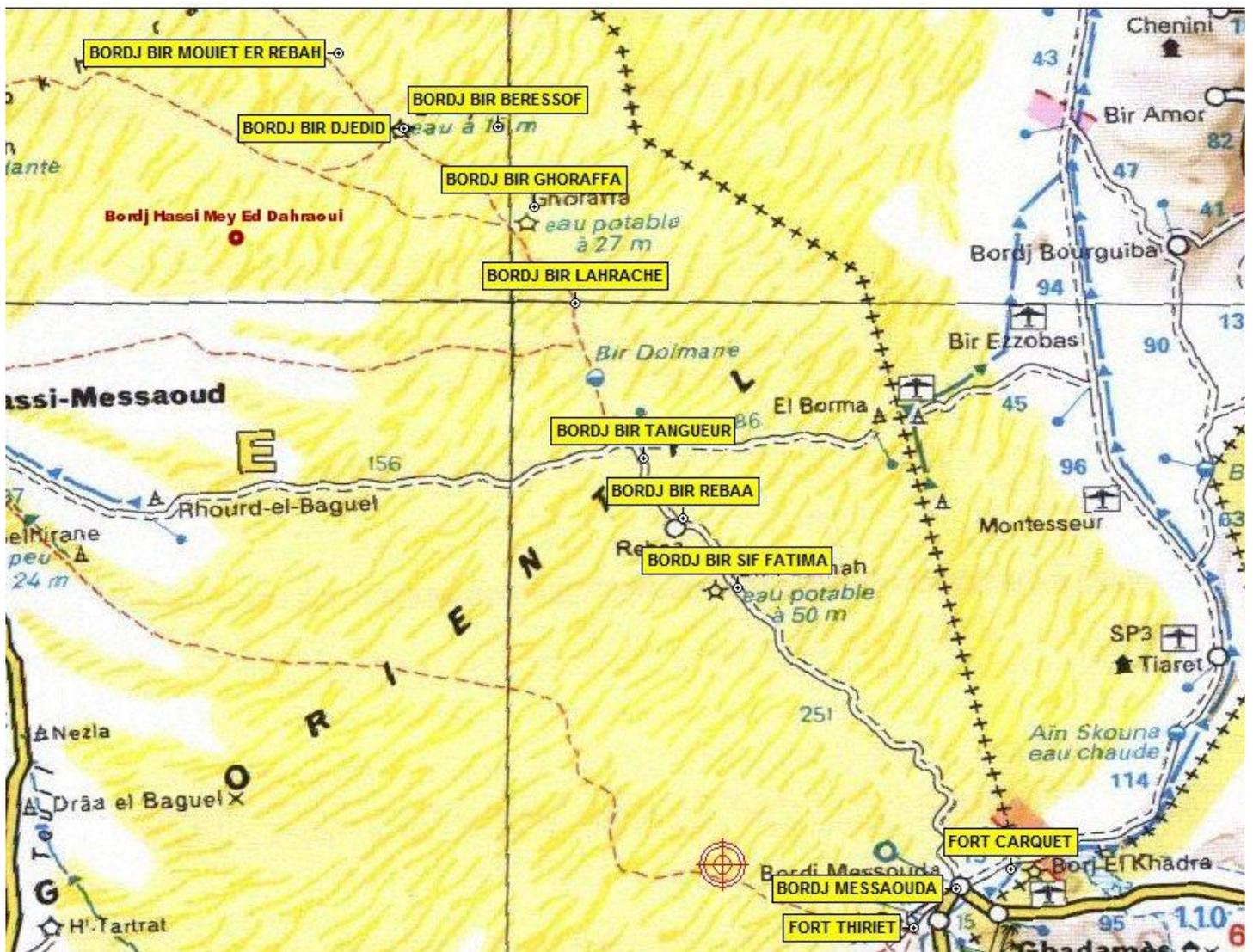
Les Forts du Sahara Oriental sont essentiellement des forts situés dans le Grand Erg Oriental.

Ils s'égrènent le long d'une piste qui va d'EL-OUED, au Nord, face à la Tunisie, à SEB-SEB au Sud, face à GHADAMRES.

Ils datent tous de 1893 à 1914.

Ils ont tous pour vocation de s'opposer à l'hégémonisme des Ottomans jusqu'en 1918, puis à celui des Italiens, jusqu'en 1945

Particulièrement isolés, aucun de ces forts n'a généré d'agglomération humaine alentour et certains sont déjà engloutis par les sables.



#### Liste des Forts du Sahara de l'Est

BORDJ BIR BERESSOF - BORDJ BIR DJEDID - BORDJ BIR LAHRACHE- BORDJ BIR REBAA - BORDJ BIR RHORAFFA - BORDJ BIR SIF FATIMA - BORDJ BIR TANGUEUR - BORDJ MESSAOUA - BORDJ MOUIET ER REBAH - FORT CARQUET - FORT THIRIET.



Car le grand erg oriental s'étend sur des milliers de kilomètres carrés de dunes en Algérie et Tunisie. Gigantesque mer de sable, fluide, dorée, qui se

gonfle en vagues mouvantes, véritable océan des légendes saharienne



CROIX du SUD



Les deux symboles du grand Sud : La Croix du Sud

-

Le TOUAREG

C'est en janvier 1956 que le pétrole a été découvert pour la première fois au Sahara, à EDJELEH, dans la région de Fort POLIGNAC. La découverte du plus grand champ pétrolier, HASSI-MESSAOUD est intervenue en juin de la même année.



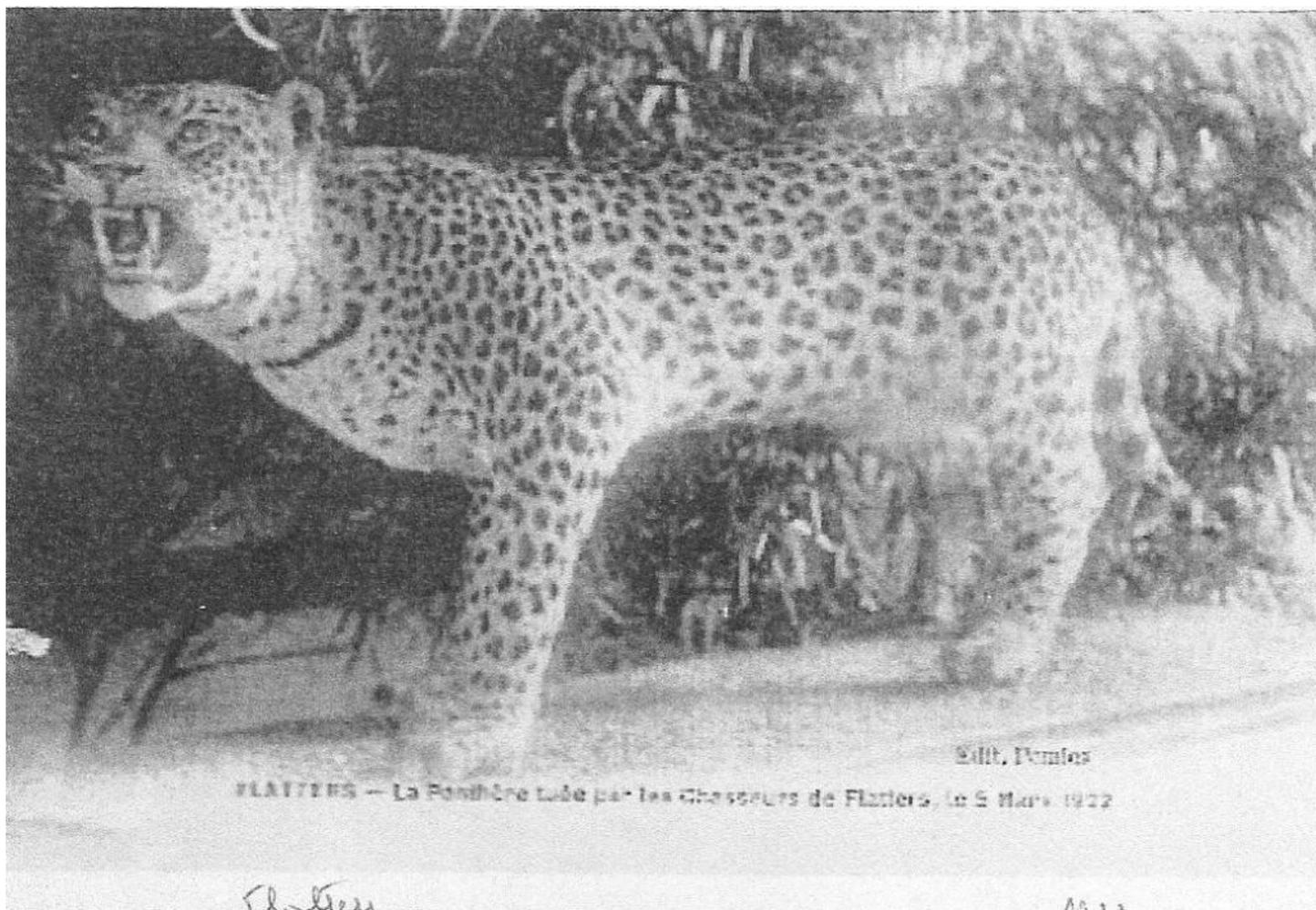
Ce n'est qu'après 1945 qu'un réseau routier pour le transport lourd verra vraiment le jour pour exploiter les richesses naturelles dont les potentialités étaient espérées (*Voir sujet concernant Conrad KILIAN au chapitre 2*). Mais les vents et le sable grippent les moteurs et recouvrent inexorablement les routes, rendant dérisoires les efforts surhumains pour les entretenir. Les exploits sportifs qui permettent aux hommes et aux mécaniques de se mesurer avec l'immensité des sables ainsi que des conditions climatiques extrêmement rudes garderont intact auprès du public le mythe du Sahara, terre de rêve et de démesure.



Terrain d'aviation de Fort FLATTERS



Vent et mur de sable



La dernière panthère tuée par les chasseurs à FORT FLATTERS le 9 mars 1922

### Département

Le **département des Oasis** fut un département français du Sahara créé le 7 août 1957 suite au démantèlement des Territoires du Sud. Le chef-lieu du département des Oasis, initialement fixé à LAGHOUAT, fut transféré à **OUARGLA** par le décret n° 59-1214 du 23 octobre 1959.

Le territoire du département des Oasis recouvrait :

- Le territoire des Oasis ;
- La partie des territoires de Ghardaïa et de Touggourt relevant de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) ;
- La partie de l'ancienne commune mixte de GERVILLE située à l'Est de l'oued Es Zergoun jusqu'à la Daïet El Khala.

Sa superficie était de 1 297 050 km<sup>2</sup> pour une population de 416 418 habitants.

L'arrondissement d'**OUARGLA** comportait 8 centres, réparti sur trois régions :

**Région d'OUARGLA** : EDJELEH – **FORT FLATTERS** – HASSI MESSAOUD – IN AMENAS - OUARGLA

**Région de DJANET** : DJANET – FORT POLIGNAC

**Région de Tamanrasset** : TAMANRASSET

### **MONUMENT aux Morts**

Aucun relevé n'a été trouvé.

Donc je vous propose de le remplacer par le cénotaphe relatif aux massacres de l'expédition FLATTERS du 16 février 1881. Ils étaient **90 en quittant OUARGLA ; il en est revenu onze**. Les autres moururent de fatigue, de faim, d'insolation, ou par le poison ; les plus heureux furent tués à l'ennemi.

Pendant cette rude campagne qui mit en relief leurs qualités militaires, ils ont bien mérité l'éloge que leur a décerné un de leurs anciens officiers supérieurs :

« Troupes excellente, fidèle, commode, intelligente, extrêmement maniable pour qui la comprend, respectueuse et soumise envers les officiers français, ceux surtout qui savent parler sa langue, qui s'occupent d'elle, et qui lui montre de la sollicitude ».

Signé : Colonel TRUMELET

La mission FLATTERS ajoute une belle page au Livre d'or des Tirailleurs algériens.

#### **ETAT du personnel de la Mission FLATTERS :**

1/ Onze français : Colonel FLATTERS– Capitaine MASSON– Lieutenant de DIANOUS DE LA PERROTINE– Médecin aide major de 1<sup>ère</sup> classe GUIARD– MM. BERINGER, ROCHE et SANTIN, ingénieurs – Maréchaux des Logis DENNERY (3<sup>e</sup> Chasseurs de France) et POBEGUIN (3<sup>e</sup> Spahis) – Le cuisinier PAUL, et Louis BRAME, ordonnance du Colonel ;

2/ Cinquante Tirailleurs algériens, appartenant moitié au 1<sup>er</sup> Régiment, moitié au 3<sup>e</sup> Régiment ;

3/ Les chameliers recrutés chez les OULED NAÏL de DJELFA, LARBA de LAGHOUAT et CHANEBA (grande tribu).

4/ Guides et Interprètes : BEN-SMAÏL, de Laghouat ; SI MOHAMMED Ben El Hadj, zaoui (*Marabout*) des Ouled Sidi Ech-Cheikh ; SERIR Ben Ech-Cheikh et CHEIKH Ben bou Djema, cavaliers Chaneba ; Trois Touareg, dont un nommé HAMMA ; le jeune nègre MOHAMMED, domestique à Laghouat, et surnommé BOU-LEFA, (vu sa dextérité à s'emparer impunément de la dangereuse vipère à corne appelée *lefa*.)



Extrait du site :

[http://www.hachettebnf.fr/sites/default/files/contenus\\_complementaires/extraits/986120630\\_0.pdf](http://www.hachettebnf.fr/sites/default/files/contenus_complementaires/extraits/986120630_0.pdf)

<http://aufildesmotsetdelhistoire.u.a.f.unblog.fr/files/2013/02/la-seconde-mission-flatters-du-4-decembre-1880-au-29-janvier-1881.pdf>

Une pensée toute particulière concernant le soldat BERTRAND Albert, tué le 9 novembre 1960 à FORT FLATTERS. Il était natif du Calvados

**SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :**

ET si vous souhaitez en savoir plus sur **FORT FLATTERS**, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

<http://saharayro.free.fr/bordjs/fortsc23.htm>  
<http://avions-de-la-guerre-d-algerie.over-blog.com/article-photos-des-bases-aeriennes-d-algerie-99732992.html>  
<http://maquettes.delavallee.net/fiche2.php?num=20>  
[http://alger-roi.fr/Alger/flatters/pages/4\\_flatters\\_d\\_multivues.htm](http://alger-roi.fr/Alger/flatters/pages/4_flatters_d_multivues.htm)  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1935\\_num\\_44\\_252\\_11216](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1935_num_44_252_11216)  
[http://alger-roi.fr/Alger/alger\\_son\\_histoire/pages\\_liees/penetration\\_sahara\\_pn98.htm](http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/penetration_sahara_pn98.htm)  
<http://manifpn2012.canalblog.com/archives/2013/08/02/27773844.html>  
[http://tenes.info/galerie/FLATTERS/La\\_derni\\_re\\_PANTHERE\\_tu\\_e\\_FLATTERS\\_le\\_9\\_Mars\\_1922](http://tenes.info/galerie/FLATTERS/La_derni_re_PANTHERE_tu_e_FLATTERS_le_9_Mars_1922)  
[http://aj.garcia.free.fr/site\\_hist\\_colo/livre4/L4p472.htm](http://aj.garcia.free.fr/site_hist_colo/livre4/L4p472.htm)  
[http://hal.inria.fr/docs/00/38/98/61/PDF/Kouzmine\\_ASRDLF2008.pdf](http://hal.inria.fr/docs/00/38/98/61/PDF/Kouzmine_ASRDLF2008.pdf)  
<http://www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2009-6-page-659.htm>  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001487/148740fb.pdf>  
<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?pays=France&idsource=59641&insee=14118&dpt=14&table=bp>  
[http://fr.geneawiki.com/index.php/FLATTERS\\_Paul](http://fr.geneawiki.com/index.php/FLATTERS_Paul)  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm\\_0035-1474\\_1973\\_num\\_15\\_1\\_1257](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1973_num_15_1_1257)  
<http://www.histoiredumonde.net/-Le-massacre-de-la-mission-Flatters-.html>  
<http://africanistes.revues.org/1932>

## **2/ CONRAD KILIAN, fils d'un alsacien ...**



Illustration représentant Conrad Kilian en tenue saharienne. Parue dans le N° 107 du magazine Pilote.

Patriote charnel, il dépense dès lors toute sa vie et toute son âme dans un combat dramatiquement ingrat, qui était de mettre à la disposition de la France, les moyens de devenir une véritable puissance pétrolière indépendante, dès à l'avant-guerre. Hélas, on ne trouve aucun hommage strasbourgeois ou alsacien, rendu à cet homme absolument exceptionnel, même s'il faut bien avouer que tout fils d'une famille d'alsaciens qu'il est (forgés du modèle alors très symbolique de l'École Alsacienne de Paris entre 1870 et 1918), Conrad n'a jamais eu l'occasion de passer beaucoup, voire pas du tout de temps en Alsace.

Mort le 29 Avril 1950 dans des circonstances mystérieuses, alors que ses découvertes dans le Sahara lui avaient valu des années de traque et de paranoïa infernale, il s'agit aussi de célébrer l'anniversaire de sa mort par « suicide », acte qui, connaissant le caractère extraordinairement optimiste et déterminé de Kilian, ne pouvait qu'être qu'un très mauvais maquillage, masquant des intérêts bien trop puissants et réalistes, pour cet esprit libre, aventurier et toutefois brillamment scientifique.

Le texte qui suit est extrait des trois premiers chapitres du livre paru en ligne en juin 2012 : « *Guerres et pétroles d'Algérie* ».

« Alors que la guerre d'Algérie, au plus fort de ses combats entre 1954 et 1962, se déroule principalement sur le front nord dans les campagnes, aux frontières, dans les maquis et dans les zones urbanisées de la côte, c'est en réalité dans le Sud désertique qu'il faut concentrer son attention, pour l'affaire qui nous occupe, si l'on considère les aspects pétroliers comme essentiels dans la nature des enjeux algériens

Remontons donc au début des années 20, avec l'ouvrage « *Au Hoggar, mission de 1922* ». C'est dans ce récit de voyage retraçant la toute première des nombreuses et romanesques expéditions du fameux aventurier français d'origine alsacienne Conrad KILLIAN, que ce dernier y affirme avoir découvert cette année-là dans le Hoggar, des schistes à graptolites. De quoi s'agit-il ?

Son père, le très réputé géologue Wilfrid Killian, professeur grenoblois émérite originaire de Schiltigheim en Alsace (Jacob, 1927), lui a expressément demandé d'en rapporter du désert. Pourquoi ? Parce que la présence de ces pierres signifierait potentiellement l'existence de matières organiques à l'origine de la formation de pétrole ! Conrad Killian donc, issu d'une famille d'érudits, enfant à l'esprit précoce, aventurier à la vie incroyable, par ailleurs géologue de génie et surtout doté d'un instinct scientifique rare, joue un rôle premier dans l'histoire française du pétrole saharien, puisque c'est à lui que l'on attribue incontestablement l'origine des premières découvertes, notamment dans le sud-est Algérien, mais aussi dans l'ouest du Fezzan voisin. Il est donc le premier, dès son rapport de 1922, à établir la possibilité de la présence d'hydrocarbures dans le Sud-est des territoires sahariens de l'Algérie française, ceci alors qu'il n'a que son baccalauréat en poche et n'a pas même encore fini ses études de géologie ! Né en 1898, il n'a alors que 23 ans....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://lettresdestrasbourg.wordpress.com/2012/04/27/ces-alsaciens-celebres-inconnus-conrad-kilian-decouvreur-du-petrole-saharien/>



Mini-roses des sables

### **3/ Infrastructures et oasis-relais migratoires au Sahara algérien** (Auteur Jacques FONTAINE, géographe)

Source : <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2005-4-p-437.htm>

L'immensité est une donnée essentielle du Sahara. Avec plus de 2 millions de km<sup>2</sup> et moins de 3 millions d'habitants, le Sahara algérien est un espace particulier où la présence de l'homme, attestée depuis des millénaires, est toujours en situation fragile et où ses déplacements ont longtemps été risqués... Ils le sont parfois encore. Les caravanes ont relié pendant des centaines d'années les Oasis entre elles et avec les zones de pâturages, ainsi qu'avec les espaces bordiers du désert (Maghreb au Nord, Sahel au Sud).

C'est seulement après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale que la France s'est intéressée au désenclavement du Sahara algérien. En une quinzaine d'années routes et pistes d'atterrissage ont été implantées en plein désert... pour les besoins des pétroliers et des militaires.

Après 1962, l'Algérie indépendante s'est lancée dans un effort remarquable, pour l'accès aux ressources en hydrocarbures, pour le désenclavement des populations oasiennes... et pour le contrôle de cet immense désert parfois convoité.

Aujourd'hui, les infrastructures de communication ont été largement améliorées – encore qu'aucune route ne traverse entièrement le Sahara du nord au Sud. Elles mettent en relation des Oasis dont le rôle de pôles d'échanges et de relais migratoires ne fait que croître.

Utilisant les nouvelles infrastructures et les oasis relais, les migrations de population se sont développées et complexifiées : aux anciennes migrations intra-saharienne et Sahara- Tell se sont ajoutées les migrations de travail ou définitives de l'Algérie

du Nord vers les chantiers d'hydrocarbures, les infrastructures administratives et, parfois, vers les nouvelles mises en valeur agricole.

### **Un désert de plus en plus ouvert**

#### **-des voies ferrées sans lendemain :**

Pendant la plus grande partie de la période coloniale la France, qui s'intéressait peu au Sahara n'a pas cherché à le désenclaver. Elle pensa d'abord à installer des voies ferrées (à écartement métrique) d'AÏN SEFRA à BECHAR, de BISKRA à TOUGGOURT et EL-OUED et jusqu'à LAGHOUAT (ce dernier projet ne fut pas réalisé). Entre les deux guerres fut lancé, à partir du Maroc et via BECHAR, le fameux projet « MEDITERRANEE – NIGER » qui devait permettre de relier l'Afrique Occidentale Française à l'Afrique du Nord et, au-delà, la France. Les promoteurs de ce projet pensaient amener ainsi en métropole les richesses de l'Afrique et surtout, y déverser les produits de l'industrie française. Las, victime de la crise des années trente, puis de la Seconde guerre mondiale et enfin de la concurrence de l'automobile, du camion et de l'avion, la voie ferrée ne dépassa BECHAR que de quelques dizaines de kilomètres !



Aujourd'hui le réseau ferré saharien est des plus squelettiques, seule la voie BISGRA / TOUGGOURT, modernisée et mise à l'écartement normal à la fin des années cinquante pour les besoins du gisement pétrolier d'HASSI-MESSAOUD a encore un faible trafic voyageurs et marchandises. La voie vers EL OUED a été déposée, de même que les quelques dizaines de Km au-delà de BECHAR.

Quant à la voie de BECHAR elle n'est utilisée que pour les marchandises. Cependant, il semble que les autorités algériennes s'intéressent à nouveau à la voie ferrée. Le prolongement de la voie de TOUGGOURT vers HASSI-MESSAOUD et OUARGLA est de nouveau évoqué, ainsi qu'une très éventuelle poursuite vers GHARDAÏA et LAGHOUAT, puis DJELFA afin de rejoindre une voie existante.

#### **-Une desserte routière étendue dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle :**

##### *Trois portes, trois pénétrantes sahariennes :*

L'entrée au Sahara se fait essentiellement par trois "portes" situées dans l'Atlas saharien ou sur sa bordure méridionale. Elles s'ouvrent sur trois axes essentiels tracés en direction du centre du désert. Ces axes épousent les contraintes du milieu naturel. Ils bénéficient de la présence de relais, les Oasis. Trois jouent à ce titre un rôle essentiel.

**AÏN SEFRA**, au cœur des monts des KSOUR, est la première oasis rencontrée quant on vient d'ORAN ou de TLEMCEN ; elle marque le départ via BECHAR, de la vieille piste qui reliait dès l'époque médiévale le Maghreb et le Sahel en empruntant la

vallée de la SAOURA et le TOUAT. Elle est jalonnée par un chapelet d'oasis avant de traverser l'inhospitalier TANEZROUFT (le pays du vide en *tamachcq*) pour atteindre GAO et TOMBOUCTOU.

**LAGHOUAT**, au pied des OULED NAÏL est sur le même méridien qu'ALGER ; elle permet de rejoindre la pentapole mozabite (GHARDAÏA), puis EL-MENIAA, IN SALAH et le TIDIKELT, le HOGGAR (TAMANGHASSET) et enfin AGADEZ et l'AÏR, puis ZINDER au cœur du BILAD-AS-SUDAN.

**BISKRA**, au pied des AURES, est la porte orientale du Sahara algérien. Ce troisième axe n'avait autrefois pas l'importance des deux premiers, mais il dessert aujourd'hui les principales régions oasiennes : le SOUF (EL-OUED), l'OUED-RIGH (TOUGGOURT), OUARGLA, ainsi que les régions pétrolières. Au-delà, soit il rejoint EL-MENIAA, soit il s'enfonce vers le Sud-est à travers un couloir inter-dunaire du Grand Erg Oriental (le GASSI TOUIL) en direction du TASSILI N'AJJER et de DJANET. De là, il gagne à travers le TENERE, soit l'AÏR, soit le KAWAR et les pays du TCHAD.

*Un désenclavement progressif du Sahara profond :*

C'est seulement après la Seconde Guerre mondiale qu'un effort a été fait pour créer des routes modernes qui ont permis, très progressivement, un désenclavement au moins partiel des immensités sahariennes.

Si des travaux d'entretien des pistes étaient faits dès la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la création des routes a commencé seulement après 1945. En 1956, seuls deux tronçons représentant à peine plus de 400 Km étaient goudronnés : BISKRA / TOUGGOURT (RN 3) et LAGHOUAT / GHARDAÏA (RN 1).

En 1960, BECHAR était desservie depuis AÏN SEFRA, EL-MENIAA depuis GHARDAÏA, EL OUED était jointe à partir de la route de TOUGGOURT ; mais le plus important était la double liaison vers OUARGLA à partir de GHARDAÏA à l'Ouest et de TOUGGOURT au Nord, prolongée vers HASSI MESSAOUD et au-delà jusqu'à **FORT FLATTERS**, en direction d'EDJELEH. En quatre ans plus de 1.100 km de routes bitumées avaient été réalisées. Les découvertes de pétrole à EDJELEH et HASSI-MESSAOUD n'y étaient pas pour rien !



La première décennie de l'indépendance fut marquée par la poursuite de l'équipement des zones pétrolières surtout dans le secteur d'IN AMENAS. Le désenclavement des oasis de l'ouest (SAOURA – TOUAT – GOURARA), par la création de la route méridienne BECHAR / ADRAR et de la transversale EL-MENIAA / TIMIMOUN / ADRAR fut également recherché ; ce fut aussi l'époque de l'amélioration de la desserte du Bas-Sahara par la mise en service de la route TEBESSA / EL OUED / TOUGGOURT et de plusieurs petites antennes dans les régions de BISKRA, GHARDAÏA, LAGHOUAT... Enfin, au lendemain de la "guerre des sables" (1963) au cours de laquelle le Maroc tenta de « récupérer la portion du Sahara qui lui revenait » (selon le régime Chérifien), et de son échec, l'Algérie a entrepris la création de la route stratégique vers TINDOUF (800 Km au-delà de BECHAR). Ainsi, en 1971, l'essentiel du Sahara utile (zones pétrolières, grandes régions d'oasis) était désenclavé. Seul le TIDIKELT et le grand Sud (TAMANRASSET, DJANET) restaient à l'écart du bitume.

Le grand œuvre des années 1970 fut la réalisation de la transsaharienne, ou route de l'Unité africaine. Elle devait joindre la Méditerranée à l'Afrique noire, réactivant ainsi un vieil axe méridien qui avait fortement décliné pendant la colonisation. Ce projet, considérable, relia dans un premier temps EL-MENIAA à IN SALAH (400 km) puis ultérieurement à TAMANRASSET (650 km). Ce second tronçon, inauguré en 1978, connut des difficultés de réalisation à cause de l'hostilité du milieu, de la rareté des points d'eau et de l'absence d'oasis entre IN SALAH et la capitale du HOGGAR.

A ce sujet : <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/08/algerie-a-quoi-sert-la-route-transsaharienne/>

#### **4/ Le député ARNULF Etienne**

Né le 11 mars 1920 à FORT FLATTERS et décédé le 4 mai 1973 à Ermont (Seine-et-Oise).  
Député d'ORLEANSVILLE de 1958 à 1962.

Inspecteur des domaines, il se marie le 22 mars 1947 avec Marguerite ROTGER, et n'a pas d'enfant.

**Maire de DUPERRE**, dans la circonscription d'ORLEANSVILLE, élu conseiller général en 1961, Etienne ARNULF se présente à la députation en Algérie aux élections de novembre 1958.



Il figure alors sur une liste « Comité de salut public intégration » intitulée « Union nationale pour l'intégration et le renouveau » (UNIR). Cette liste entend être « une union des associations patriotiques qui ont efficacement combattu pour l'Algérie française ». Elle regroupe par conséquent le Comité d'entente des anciens combattants et cadres de réserve, représenté en particulier par le candidat suppléant Abdallah ben Belkheir, « ancien combattant » de profession, le Mouvement universitaire pour le maintien de la souveraineté française en Algérie et le Comité de salut public de l'Igamié d'Alger.

Son programme consiste à rassembler « 55 millions de Français de Dunkerque à Tamanrasset », au nom de l'« intégration totale et définitive [de l'Algérie] dans le respect des mœurs et des croyances de chacun », « contre toutes les formes de subversion, pour la défense de la civilisation occidentale ».

Lors des élections législatives algériennes du 30 novembre 1958, au scrutin de liste majoritaire à un tour, la liste UNIR est la seule à se présenter. Elle est donc élue par 175 946 voix sur 271 642 inscrits, 193 874 votants et 190 968 exprimés (participation : 71,3%). 15 022 bulletins blancs (soit 7,8% des exprimés) ont été déposés dans les urnes.

Un certain Adolphe Bonet, le 9 décembre 1958, a contesté la régularité du vote du 30 novembre, arguant du fait que les bulletins blancs n'avaient été remis dans les bureaux de vote que deux jours avant le scrutin, que certains électeurs avaient été transportés dans ces bureaux à bord de véhicules militaires, et que les assesseurs de certains bureaux étaient illettrés. Par décision n°58-59 du 23 décembre 1958, sa plainte est rejetée par la Commission constitutionnelle provisoire. Etienne ARNULF est donc élu et proclamé à l'Assemblée le 3 décembre 1958. Quelques mois plus tard, il quitte la Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara (EAS), pour s'inscrire le 21 juillet 1959 au groupe de l'Unité de la République.

A l'Assemblée, Etienne ARNULF siège à la Commission des finances de janvier 1959 à juillet 1962. Il est également désigné comme membre de la Commission spéciale du règlement le 27 janvier 1959, puis de la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée nationale à partir du 6 octobre 1960 jusqu'à la fin de son mandat. Il appartient enfin au Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics entre le 29 juin 1959 et le 14 décembre 1961.

C'est au nom de la Commission des finances qu'il présente deux rapports en 1959 et 1960. Le premier, déposé le 28 octobre 1959, porte sur les affaires marocaines et tunisiennes dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances pour 1960. L'autre rapport, déposé le 18 octobre 1960, concerne le budget des affaires étrangères et les affaires marocaines et tunisiennes dans le cadre de la loi de finances pour 1961.

Ses interventions lors des débats qui accompagnent ces deux lois permettent de préciser ses propositions. Le 16 novembre 1959, il prend part au débat sur la loi de finances pour 1960, et insiste sur la nécessité de l'assistance financière à la réinstallation des Français du secteur privé au Maroc et en Tunisie, sur les difficultés et les lenteurs du reclassement des fonctionnaires, sur le rôle du Commissariat d'aide aux rapatriés du ministre de l'intérieur, sur les crédits alloués à la coopération technique avec les anciens protectorats, et sur le maintien de la retraite des anciens combattants du Maroc et de la Tunisie.

Le 4 novembre 1960, il intervient dans le débat sur la loi de finances pour 1961, et dépose à cette occasion trois amendements. Ils visent à empêcher la suppression des crédits de la direction des affaires marocaines et tunisiennes et affirment la nécessité de regrouper au sein d'un même organisme les responsabilités et les moyens concernant les rapatriés. Selon lui, les budgets et les compétences sont trop dispersés. Il est nécessaire de créer des centres d'accueil à Paris, Marseille et Bordeaux, d'autoriser la liquidation des immeubles possédés par les Français rapatriés, et enfin de promouvoir les mesures diplomatiques nécessaires pour accélérer le transfert des fonds qui leur appartiennent.

Le 8 novembre 1961, Etienne ARNULF intervient une dernière fois à la Chambre lors de la discussion sur la loi de finances pour 1962. Il déplore les conséquences de la trêve unilatérale déclarée en Algérie, revient sur les internements abusifs et la clémence manifestée à l'égard des auteurs d'attentats, et regrette le relâchement des liens d'amitié entre la France et l'Algérie.

Le 5 juin 1962, il prend part au débat sur la motion de censure, en évoquant à nouveau le problème des rapatriés.

A cette date, Etienne ARNULF est entré dans l'opposition sous l'influence de la politique gaulliste en Algérie. Jusqu'à la fin 1959, ses votes traduisent un soutien très net au régime. Il approuve la politique du gouvernement Debré le 27 janvier 1959, comme le règlement définitif de l'Assemblée le 3 juin 1959, à l'élaboration duquel il a d'ailleurs participé. Il approuve encore la loi Debré sur l'enseignement privé le 23 décembre 1959.

Mais le discours sur l'autodétermination de l'Algérie du général de Gaulle le 16 septembre 1959 le pousse dans une attitude d'opposition à partir de la fin 1959. C'est pourquoi il ne prend pas part au vote sur la déclaration de la politique générale du Premier Ministre le 15 octobre 1959, refuse au gouvernement les pouvoirs spéciaux le 2 février 1960, s'oppose à la modification du titre XII de la Constitution le 11 mai 1960, et vote finalement contre le programme du gouvernement Pompidou le 27 avril 1962.

A la suite des accords d'Evian, Etienne ARNULF quitte l'Algérie indépendante et s'installe en métropole, à Ermont (Seine-et-Oise). Il s'éteint le 4 mai 1973.

## 5/ Les Supplétifs dans l'Armée Française pendant la guerre d'Algérie - 6<sup>e</sup> Episode - (Auteur C.R. AGERON)

-Episode 1 = Les Mokhaznis, les SAS et les GMS (INFO 481)

-Episode 2 = Les Harkis (INFO 482)

-Episode 3 = Autres catégories : les UT et les UR, les GAD (INFO 483)

-Episode 4 = Quels étaient les effectifs totaux de ces forces supplétives autochtones? (INFO 484)

-Episode 5 = Interrogations historiques (INFO 485)

### EPISODE 6 suite....

....Cette baisse constante de 1956 à 1960 s'expliquait en grande partie du fait du licenciement systématique des éléments dits « douteux », c'est-à-dire des sujets suspects détectés par les informateurs. Les mobiles des désertions étaient chez les supplétifs souvent professionnels. Certains démissionnaient, d'autres désertaient en emportant ou non leurs armes par protestation, parce qu'ils ne voulaient pas faire de marches de nuit, d'autres parce que leurs chefs français étaient trop exigeants ou trop cassants.

Les premières « demandes de libération anticipée » chez les mokhaznis et les supplétifs auraient été formulées en octobre 1959. On parlait aussi du « malaise des harkis » dans le Constantinois après la déclaration du général de GAULLE sur l'autodétermination, mais le nombre de désertions resta stable. A partir de mai 1960, les motivations politiques des déserteurs seraient apparues ou furent mises en avant : certains harkis ne voulaient plus rester au service des Français par « peur de l'Algérie algérienne ». Certaines désertions collectives avec emport d'armes étaient désormais considérées comme « normales » par les officiers : « les harkis jusqu'alors fidèles cherchent à se dédouaner ». D'autres désertaient sans armes sur ordre du FLN pour apporter avant tout des cartes d'identité en règle qui permettaient la constitution de groupes de *fidaiyines*.

A partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 1961, les menaces de démission et les désertions effectives se multiplièrent, en liaison, disait-on, avec l'IOO (l'interruption des opérations offensives) du 20 mai 1961. Les harkis se plaignaient d'avoir reçu l'ordre de ne pas trop tuer les rebelles prisonniers et blessés, alors qu'ils avaient été habitués, prétendaient-ils, à avoir toute liberté d'action. Ils s'inquiétaient surtout, il est vrai, de l'hostilité montante des civils. Ceux-ci leur jetaient des pierres, multipliaient les vexations et les brimades. Certains harkis étaient agressés à coups de couteau dans les cafés maures. Des civils adultes leur disaient à haute voix qu'« ils leur régleraient bientôt leurs comptes » tandis que les enfants clamaient « Harki ! tu es marqué » et faisaient le geste de leur trancher le cou. Même les goumiers des makhzen étaient, selon les chefs de SAS, « publiquement insultés et menacés ». Ce climat expliquerait que les mokhaznis et les harkis les plus engagés quittaient le service ou demandaient à être transférés dans une autre région. Leurs officiers craignaient surtout de les voir basculer en masse avec leurs armes du côté de l'ALN. Ce qu'ils firent en mars-avril 1962 : le commandement français parlait alors des « désertions de la dernière chance ».



Le commando GEORGES

La Sécurité militaire, - on disait le service de sécurité de la Défense nationale en Algérie (le SSDNA) jusqu'en janvier 1961 – qui avait notamment pour tâche de détecter « les collusions de supplétifs avec les rebelles » et de neutraliser les tentatives de désertion collective, était sur la brèche. Elle enquêtait aussi sur les attaques de postes militaires qui avaient lieu à la suite de trahisons de supplétifs. Or ses innombrables rapports montrent que chaque semaine dans les harkas ou les GAD (groupe d'autodéfense), moins fréquemment chez les mokhaznis, on découvrait des affaires dites de collusion ou de subversion.



BIGEARD au milieu d'un groupe du commando GEORGES

Selon la Sécurité militaire, la plupart des harkas étaient en relation avec les moudjahidines, certains harkis s'étant même enrôlés sur leur ordre pour obtenir des armes et des renseignements. Les aveux des combattants de l'ALN prisonniers faisaient état d'armes et de cartouches fournies régulièrement par des harkis, ce que les fouilles dans les paquetages ou les domiciles confirmaient. Même dans les commandos de chasse, les harkis faisaient passer à l'adversaire des munitions et des effets militaires. On s'aperçut ainsi, le 10 mars 1960, que, dans le commando GEORGES, constitué par BIGEARD en janvier 1959, des « ralliés » très combatifs et considérés comme sûrs étaient en relations avec des agents du FLN auxquels ils fournissaient des armes, des munitions et des uniformes.

Le nombre des affaires de collusion ou de subversion enregistrées et étudiées était considérable. Par exemple, en un semestre, d'août 1960 à janvier 1961, 134 affaires de subversion avaient été mises à jour en Oranie ; elles touchaient 582 Algériens servant dans les forces françaises dont 386 supplétifs parmi lesquels 263 harkis.

Dans le corps d'armée de Constantine on découvrit en 1961, 133 affaires, 72 dans celui d'Alger et 117 dans celui d'Oran, au total 322 affaires dans lesquelles étaient impliqués 1014 supplétifs et militaires musulmans. Encore convenait-on qu'en 1961 « le renseignement perce difficilement » ; d'où la flambée des désertions dans les deuxième et troisième trimestres de l'année (de 800 à 900 selon les services, dont 257 harkis).

La Sécurité militaire expliquait que la plupart des harkas cotisaient régulièrement au FLN depuis 1958 ou 1959 ; elle évaluait les sommes versées selon les tarifs exigés par l'ALN (de 30 à 75 Nouveaux Francs en 1959). Bien entendu, les harkis et les mokhaznis compromis dans la collecte des fonds étaient arrêtés, assignés dans les CMI (centre militaire d'internement). D'autres avaient dérobé des armes et auraient « cherché à s'enfuir » ; d'où le châtimeur qui leur avait été infligé.

Ces dossiers d'enquête presque continus sont plus révélateurs que les chiffres bruts de désertions, d'ailleurs très discordants selon les sources. Selon le 2<sup>ème</sup> Bureau en six ans de 1956 à 1961, on aurait enregistré à peine plus d'un millier de désertions parmi les supplétifs (1077), mais selon le 1<sup>er</sup> Bureau, 3044 en sept ans, de janvier 1955 à mars 1962. Ces chiffres relativement faibles s'expliquent en partie par le fait que n'étaient pas considérés comme déserteurs les harkis ou les GAD démissionnaires ou ceux dont les « départs » se firent avec discrétion, sur leur demande. Mais il faut tenir compte également des nombreuses dissolutions de harkas ou de groupes prononcées par le commandement en 1961 et du ramassage systématique des armes, particulièrement dans les GAD qui « depuis leur virage étaient devenus un danger certain ».

**A suivre ....**

**NDLR** : Il me paraît nécessaire d'insister sur un point concernant l'information délivrée à nos jeunes pousses.

Le tournant politique de la guerre d'Algérie fut le discours "surprise" du général de GAULLE le 16 septembre 1959. Cette allocution télévisée créa la stupeur. Il leva l'ambiguïté entretenue jusqu'alors face au conflit et lâcha le mot tabou « *autodétermination* ». C'est le rejet du mot « *intégration* ». C'est un basculement, voire un reniement, de ses intentions jusqu'alors revendiquées. Sur le plan militaire l'ALN était laminée eu égard au rouleau compresseur et la méthode appliquée par le général CHALLE qui éradiquait l'une après l'autre les willayas implantées en Algérie. Et selon la déclaration, en aparté, de Ferhat ABBAS qui suivit : « *le problème est virtuellement réglé* ».

Comment s'étonner alors des différentes attitudes des uns et des autres qui s'en suivirent....

Un indicateur me paraît intéressant concernant les disparus de la guerre d'Algérie :

<u>Années</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>	.....
Civils	14	58	86	62	37	
Militaires	20	96	59	71	31	
Totaux	34	154	145	133	68	

## **6/ Les pieds-noirs, constructions identitaires et réinvention des origines** (Auteur Jean Jacques JORDI)

1<sup>er</sup> Episode = Une histoire singulière (INFO 485),

### 2<sup>e</sup> Episode = Des naturalisations automatiques pour rétablir la dualité coloniale

Reste que les gros bataillons arrivent toujours des pays les plus proches, sans que Paris les ait sollicités. Espagnols, Italiens et Maltais sont souvent perçus comme indésirables, mais c'est avec eux qu'il faut construire l'Algérie, et avec ces populations françaises qui arrivent au gré d'événements politiques, économiques ou d'accidents climatiques, et qui sont bien utiles pour renforcer la communauté française (Languedociens, Corses, Parisiens de 1848 ou de 1851...). Ils viennent assurément pour travailler, et ils trouvent du travail. C'est au départ une migration plutôt masculine, qui se transforme rapidement en une migration familiale, d'autant que les réseaux familiaux ou villageois sont opérants. Le mythe de la migration s'enracine, prélude à l'autre enracinement, celui de l'appropriation d'un espace. Déjà, ces hommes et ces femmes, dont la venue a été tolérée plus que souhaitée, finissent par prendre, par endroits, la place des premiers colons, le plus souvent par achat.

À la veille des lois instituant la naturalisation automatique, l'Oranie compte plus d'Espagnols que de Français ; à Oran, les Espagnols sont deux fois plus nombreux que les Français, à Sidi Bel Abbas, trois fois plus nombreux, à Saint-Denis-du-Sig, près de quatre fois ! Ils sont bien représentés aussi dans l'Algérois, où ils forment un peu plus du quart de la population européenne, Français compris.



Ici les chiffres ont leur importance et obligent les gouvernements français à repenser la politique de la métropole. La colonisation de peuplement en Algérie est fondamentalement différente de la migration rêvée et préparée, en vain, de 1840 à 1870. En 1866, Espagnols, Italiens et Maltais représentent près de 40 % des Européens, Français compris. En 1876, malgré l'arrivée des Alsaciens-Lorrains, ce pourcentage passe à 46 % et en 1886, en dépit de la dizaine de milliers de naturalisés (Allemands, Italiens déjà et quelque 2 000 Espagnols) et malgré un peu plus de 25 000 juifs, Français depuis 1870, ce pourcentage atteint 48 %. Devant ce "péril" étranger dénoncé par le Parti radical, le gouvernement n'a d'autre solution que de rétablir la dualité coloniale en naturalisant massivement les étrangers d'Algérie.

La cause des naturalisations ne pouvait être gagnée qu'avec l'élimination du choix. Les deux lois du 26 juin 1889 et du 22 juillet 1893 instituent la naturalisation automatique et font entrer à une cadence accélérée parmi les Français (et parmi le groupe colonisateur, comme les juifs en 1870) tous les étrangers qui n'offrent pas une résistance acharnée pour rester dans leur nationalité d'origine. Ce droit est appliqué ipso facto, n'a pas à être revendiqué et s'effectue sans formalité. Désormais, la courbe des Français devait augmenter dans des proportions considérables alors que les courbes des étrangers, Espagnols et Italiens, devaient s'effondrer. Ce fut le cas. Retenons toutefois que si les Espagnols, et à un degré moindre les Italiens, n'ont rien fait pour devenir français avant 1889, ils ne feront rien de plus pour rester espagnols ou italiens.

C'est dire que l'Algérie les avait "créolisés" et les avait enracinés, comme elle l'avait fait des Français de métropole ou des Allemands. Et que dire de la perception des couleurs, de la sensation des odeurs, d'un certain rapport à la terre et à la mer qui pénètrent les corps et les âmes ? Les actions de l'école, le coude à coude quotidien, l'armée, le test de la Grande Guerre où l'on va éprouver la fidélité de ces nouveaux Français... un faisceau de facteurs rend l'assimilation complète, non à la France de métropole mais à une France mythifiée qui accepte que les communautés se fassent des emprunts. Du coup, les liens qu'entretenaient les Français d'Algérie avec leur région ou leur patrie d'origine s'estompent, et l'attachement au milieu natal devient plus fort que le souvenir des origines paternelles. Les langues aussi se perdent peu à peu, et si l'on remarque encore quelques traits espagnols ou italiens, ils sont aussitôt folklorisés....

**A suivre : Une communauté en partie créée par le regard métropolitain**

## 7/ Toussaint rouge

(Suite....)

**A la suite de la diffusion de l'INFO "486 T'KOUT",** Monsieur Philippe MARTIN nous a fait parvenir l'article d'un journal, intitulé " *Des bombes dans les carrières* " subodorant qu'il y aurait eu une autre victime au cours de la Toussaint rouge :

« Mettant à profit les enseignements de la guerre moderne, qu'ils ont vue se dérouler, en Algérie de 1942 à 1944, les séparatistes algériens ont caché dans les carrières, les cavernes, les bois, des munitions et des bombes.

« L'activité de la police a permis de découvrir, hier, dans la forêt de CHREA, un lot de 150 bombes. Il ne s'agit plus, cette fois, de bombes très ordinaires, de fabrication artisanale (boîtes à conserves, par exemple), mais d'engins plus importants, en fonte soudée, pesant près de 10 kg. A Bône, un suspect, BACCOUCHE Mohamed, a été arrêté. Des armes et des munitions ont été saisies chez lui.

« Un attentat a encore été commis, avant-hier soir. Vers 20 h.30, l'autocar assurant la correspondance du train de TIZI-OUZOU et le transport du courrier entre CAMP-du-MARECHAL et DELLYS, a été attaqué à la mitrailleuse, à l'embranchement de la route d'ABBO, près de REBEVAL

« Le chauffeur, fils du propriétaire du car, M. Roger MEYZER, 28 ans, bien qu'atteint d'une rafale, réussit à conduire pendant 200 mètres encore, sauvant ainsi la vie à ses dix passagers. Le lieutenant parachutiste M. LEROUX, qui rejoignait sa garnison à DELLYS, a eu une jambe brisée par une balle. Il a été opéré, dans la nuit, à l'hôpital MAILLOT : son état est satisfaisant.

« A 600 mètres du lieu de l'attentat se trouvent deux fermes habitées par les familles MARTIN et BLANC et deux douars importants, dont l'un, le douar BENCHOU, a déjà été soumis à plusieurs perquisitions. Trois des parachutistes s'en allèrent demander des armes et du secours à la ferme de M. MARTIN, qui alerta lui-même les autorités.

« Hier la situation a été particulièrement calme dans toute l'Algérie. Les arrestations opérées, les documents saisis – on a trouvé des cartes du Néo-Destour tunisien sur deux fellaghas tués à PERIA – les aveux des coupables et, surtout, l'ampleur de l'action militaire qui se déroule actuellement dans l'AURES, ont eu les meilleures répercussions parmi la population algérienne tant européenne que musulmane ».

**NDLR** : L'article de ce journal (Echo d'Alger ?) n'est pas daté mais il est possible que les faits se soient déroulés au tout début des événements mais post Toussaint. A noter que Mr et Mme MARTIN ont obtenu la médaille du courage eu égard à leur remarquable attitude et aussi de civisme.

Y a-t-il, parmi nos lecteurs, quelqu'un qui peut nous préciser la date du décès de Monsieur Roger MEYZER ?

**Il y a 60 ans, le 1er novembre - Espoir, acquis et désillusion** (Source M. P ANGLADE)

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.liberte-algerie.com/actualite/espoir-acquis-et-desillusion-1601#>

**NDLR** : Tout est dit !

## 8/ LES RÉSISTANCES PIEDS-NOIRES À L'OAS



Essai : Bernard Zimmermann

238 pages, éd. L'Harmattan, mars 2014, 24 €.

« L'histoire des Européens d'Algérie est encore l'objet de tabous. S'appuyant sur divers travaux et des témoignages de Pieds-Noirs, l'auteur établit qu'il y a bien eu de multiples résistances pieds-noires à l'OAS, manifestées dans tous les milieux de la société européenne de la colonie. Ce constat va à l'encontre des idées reçues qui trop souvent ne font pas le partage entre Pieds-Noirs et OAS. Tentant d'éclairer l'origine de cette vision réductrice, l'essai pointe la part de responsabilité du silence des historiens et ses conséquences ».

**NDLR** : L'auteur est né en 1940 à ORAN. Il a été instituteur en Algérie jusqu'en....1966, puis est devenu professeur d'Histoire et géographie, en région parisienne de 1973 à 2000. Son ouvrage est promu par deux organismes qui n'ont jamais eu de sympathie à notre égard, à savoir :

-<http://www.lamarseillaise.fr/bouches-du-rhone/societe/30559-pieds-noirs-face-a-l-oas>

-<http://ldh-toulon.net/les-resistances-pieds-noires-a-l.html>

Je le mentionne uniquement par souci d'objectivité eu égard à notre histoire commune.

## **9/ BAGNOLET et surtout sa municipalité commémorent....**

<http://www.bagnoletenvert.com/article-bagnolet-fete-le-1er-novembre-1954-le-soulevement-algerien-124847639.html>

« Le 1er novembre 1954, le peuple algérien se soulève ». C'est l'occasion 60 ans plus tard à l'initiative de la Bourse du Travail de Bagnolet par une exposition (« Algérie, un peuple, ses résistants » à la Médiathèque du 21 au 28 octobre, puis au Centre de santé du 29 octobre au 7 novembre) (Exposition réalisée par l'AFASPA) et une soirée (au Cin'Hoche) sur l'Algérie (le 3 novembre 2014 à 19h30 autour du film *Peuple en Marche* de René VAUTIER).



**NDLR** : Le maire de BAGNOLET (Seine Saint Denis), Monsieur Tony DI MARTINO (PS) vient de succéder à un communiste. Il semble que la tradition soit bien ancrée puisque l'an dernier *bis-repetita* une cérémonie avec discours eut lieu, dans cette commune, pour la commémoration de la rébellion du 1<sup>er</sup> novembre 1954 en Algérie. A cet égard cliquez SVP :

<http://pcf-bagnolet.over-blog.com/article-commemoration-du-1er-novembre-1954-un-hommage-fraternel-120950060.html>

Et aussi l'article de notre ami Manu GOMEZ :

[http://www.bvoltaire.fr/manuulgomez/bagnolet-on-ose-feter-soulevement-du-peuple-algerien,134794?utm\\_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm\\_campaign=e3774c3195-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_71d6b02183-e3774c3195-22410389&mc\\_cid=e3774c3195&mc\\_eid=f9f1130f82](http://www.bvoltaire.fr/manuulgomez/bagnolet-on-ose-feter-soulevement-du-peuple-algerien,134794?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=e3774c3195-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-e3774c3195-22410389&mc_cid=e3774c3195&mc_eid=f9f1130f82)

BAGNOLET, jumelée avec la ville d'AKBOU en Algérie, a une dette de 3 200 euros par habitant et devrait être plus enclin à s'y atteler que de commémorer le soulèvement d'une poignée d'algériens au mépris de la mémoire de FRANÇAIS qui ont été assassinés ce jour là ! Par la suite les victimes furent de très nombreux algériens parce que fidèles à la France. Il est vrai que cette municipalité dispose également d'un square de 12.500 m<sup>2</sup> appelé : 19 mars 1962, dont leur idole socialiste, qu'était François MITTERRAND, refusait obstinément la commémoration de cette date. Curieuse conception patriotique de certains édiles aveuglés par une idéologie néfaste dont certains événements récents nous rappellent pourtant de mauvais souvenirs...

## **EPILOGUE BORDJ OMAR DRISS**

Année 2008 = 5.736 habitants

**Bordj Omar Driss (Illizi) : A quand la réouverture de l'aéroport de Fort Flatters ?**

A FORT POLIGNAC, l'aéroport desservait, autrefois, Paris ! Le 11 octobre 1954, Air France a inauguré la ligne Alger-Ouargla-**Fort Flatters-Fort Polignac**, en DC-3.



© D. R. Fort Polignac, à 700 km au nord d'Ilizi.

Bordj Omar Driss, la porte du Tassili, anciennement Temassinine, renommée FORT FLATTERS durant la période coloniale, se situe à 700 km au nord d'Ilizi (ex-Fort Polignac). Cette merveilleuse ville fut pendant la période coloniale, la ville la plus accomplie du Tassili N'Ajers du nord. Son aéroport desservait, autrefois, Paris ! Témoignage du passé déchu d'une ville hautement stratégique, délaissée à présent.

#### **Petit voyage dans le temps !**

«La construction de pistes aériennes débuta, au Sahara, à partir des années 1930...La première correspond aux années 1930-1955, durant laquelle les créations de pistes répondaient à une logique géostratégique de maillage du territoire comme en témoignent la création des pistes de Fort Flatters, en 1930». Le passage est tiré de l'ouvrage de Yaël Kouzmine 'Le Sahara algérien: intégration nationale et développement régional'.

En plus des appareils des lignes civiles et militaires desservant Fort Flatters, des avions des détachements du GOM 86 et du GSRA 76 et le DH 89 Dragon de la CEP (Compagnie d'exploration pétrolière), Fort Flatters a connu les mouvements des appareils des sociétés civiles œuvrant dans le domaine du transport à la demande, du taxi aérien, et ceux des militaires des diverses unités opérant en Algérie dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre.». Une ligne postale militaire Alger-Ouargla-Fort Flatters a également été exploitée du 21 septembre 1939 jusqu'en juin 1940 afin de desservir les postes voisins Algéro-tunisiens.

Le 11/10/1954, Air France a inauguré la ligne Alger-Ouargla-Fort Flatters-Fort Polignac, en DC-3. Après le déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, le trafic aérien à l'aérodrome de Fort Flatters est devenu régulier, notamment après la création du détachement de terrain opérationnel DTO 48/540, dépendant administrativement de la base aérienne 215 de Ouargla, pour renforcer les moyens de l'Armée de l'Air en place.

Après l'indépendance, l'aéroport est resté fonctionnel assurant la liaison Alger-Ouargla-Fort Flatters-Fort Polignac, Djanet et Tamanrasset jusqu'en 1967 où il a été fermé quand un Douglas DC-4 s'est crashé à Tamanrasset, entraînant le décès de 39 personnes. Seul un avion d'évacuation sanitaire d'urgence y est resté jusqu'en 1978. Bordj Omar Driss constituait dans le temps le début du couloir international qui passait par El-Oued puis Constantine pour regagner les eaux internationales à partir d'Annaba.

#### **Bordj Omar Driss, l'enclavement d'aujourd'hui...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : [http://www.elwatan.com/regions/ouest/actu-sud/bordj-omar-driss-illizi-a-quand-la-reouverture-de-l-aeroport-de-fort-flatters-08-10-2014-273538\\_257.php](http://www.elwatan.com/regions/ouest/actu-sud/bordj-omar-driss-illizi-a-quand-la-reouverture-de-l-aeroport-de-fort-flatters-08-10-2014-273538_257.php)

#### **Bordj Omar Driss : la perle cachée du Tassili**

En plein Sahara, Bordj Omar Driss, plus connu sous le nom de Temassinine, renommée Fort FLATTERS par la France coloniale, ce véritable musée à ciel ouvert, offre l'un des plus fantastiques paysages dans ce plus beau désert du monde, d'une beauté et d'une richesse uniques pour les peintures rupestres des différents sites, qui ne sont hélas pas encore classés par l'Office du parc national du Tassili (OPNT).

En effet et au sens de l'article 03 du décret n° 87-88 du 21 avril 1987 portant réorganisation de l'Office du parc national du Tassili, la région de Temassinine (encore écrit Temassinin, Timassinin ou Timassinine), cette partie du Tassili N'Ajjer, ne figure pas dans les limites géographiques de l'Office du parc national du Tassili, créé le 27 juillet 1972 suite au classement du parc monument historique dont le siège se trouve à Djanet, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture.



| © D. R. Le Sahara recèle de véritables musées à ciel ouvert...

Située à 700 km au nord du chef-lieu d'Illizi, Temassinine, ainsi connue durant la période coloniale sous le nom de Fort Flatters, est un jardin de plusieurs centaines de palmiers arrosés par des points d'eau jaillissants, longeant la Hamada Issaouane, au pied du plateau de Tinhert, offrant ainsi des sites paradisiaques pleins de gravures et peintures rupestres archéologiques de l'ère du néolithique.

Comme l'avait dit Jean-Pierre DUHARD, médecin et préhistorien dans son livre "Le spahi Fernand Ravin : Une vocation saharienne", «le capitaine PEIN soutenait qu'il aurait été judicieux de maintenir et renforcer Temassinine, véritable poste-clé, c'était un point d'eau important servant de lieu d'étape à tous les Touareg de l'Ahaggar ou de l'Ajjer, allant à l'est ou à l'ouest, car l'eau y était excellente, l'endroit était d'ailleurs bien connu : la première mission Flatters y était passée le 29 mars 1880 ».

**Mise en valeur du patrimoine...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.tamoudre.org/bordj-omar-driss-la-perle-cachee-du-tassili/developpement/environnement/>

**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**